

MINISTRE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS

-----  
**CABINET**

BURKINA FASO  
*Unité - Progrès - Justice*

-----

Projet de déclaration de politique générale du MPT



**MESSAGE DU MINISTRE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS DU BURKINA  
FASO A LA CONFERENCE DE  
PLENIPOTENTIAIRES DE MARRAKECH  
MAROC**

**23 Septembre au 18 Octobre 2002**

- Excellences, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs, et les Représentants des Organisations Internationales,
- Distingués délégués,
- Mesdames et Messieurs.

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de prendre part à cette conférence de plénipotentiaires de notre Union qu'accueille cette belle ville de Marrakech. En mon nom et en celui de ma délégation, je tiens à remercier sincèrement sa Majesté MOHAMMED VI roi du Maroc, le Gouvernement et le peuple Marocains d'avoir accepté abriter la présente conférence qui, j'en suis convaincu, apportera le coup de volant décisif dans le virage dans lequel s'est introduit l'UIT depuis Nice 1989.

Distingués délégués, je vous apporte les chaleureuses salutations de mon pays, de son Président, son Excellence Blaise COMPAORE, de son gouvernement et de son peuple tout entier.

Monsieur le Président, qu'il vous plaise d'accepter les félicitations de ma délégation pour votre brillante élection à la présidence de notre conférence. Nul doute que vos qualités humaines, votre compétence et votre expérience vous permettront de mener à bien nos travaux.

Mon pays ne ménagera aucun effort pour vous apporter sa modeste contribution au succès de cette conférence.

Monsieur le Président, je voudrais saisir l'occasion qui nous est offerte pour rendre un hommage mérité aux hommes et aux femmes de l'UIT, pour tous les efforts déployés par cet organisme des Nations Unies, en direction des pays en développement en vue de leur apporter conseil et

assistance multiformes en matière de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

A ce titre, force est de constater que depuis sa création, l'UIT, à travers une multitude d'actions, apporte une réponse aux préoccupations des pays en développement et particulièrement celles des pays les moins avancés. Mon pays souhaite que l'UIT continue de rester à l'écoute de ces pays car les besoins demeurent immenses.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Le Burkina Faso est fier de participer à cette conférence et il se devait d'y participer pour apporter sa contribution à la recherche des solutions d'efficacité du fonctionnement de l'UIT et à la définition d'une politique marquée par plus de solidarité.

C'est ainsi que le Burkina Faso considère comme prioritaire, le développement de l'infrastructure de base des télécommunications, socle sur lequel doit se bâtir les technologies de l'information et de la communication. Cette conférence est l'occasion pour nous d'affirmer notre volonté à préparer les conditions pour y parvenir. En cela nous réaffirmons notre adhésion et notre soutien au plan d'action d'Istanbul.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

La situation du secteur des télécommunications au Burkina Faso est caractérisée par un faible taux de pénétration téléphonique et une demande importante non satisfaite de services des télécommunications.

Malgré le développement notable qu'à connu le réseau des télécommunications au cours de la décennie écoulée, l'état de sous développement des télécommunications au Burkina reste préoccupant. En effet, avec une télédensité de 0,49 lignes fixes pour 100 habitants en 2001, plus de 70 % de la population vivant essentiellement en zones rurales n'a pas accès aux services des télécommunications. Les nouveaux services notamment l'Internet qui compte environ 15 000 utilisateurs, restent peu développés.

Cependant, force est de reconnaître que malgré ces efforts de mise à disposition d'infrastructures fiables de télécommunications pour assurer un accès non discriminatoire à ses populations, beaucoup restent encore à faire.

Face à cette situation et conformément à sa politique de libéralisation économique engagée depuis 1991, le gouvernement a décidé de reformer le secteur des télécommunications avec pour objectif majeur une meilleure contribution du secteur au développement économique, social et culturel du Burkina.

Par la libéralisation du secteur, notre gouvernement affiche clairement sa volonté de développer son réseau des télécommunications en vue d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- i) moderniser et étendre les infrastructures et les équipements des réseaux de télécommunications pour accroître la connectivité interne et externe du territoire,

- ii) accroître significativement la densité téléphonique à l'horizon 2005 avec notamment au moins une ligne communautaire pour chacun des 8.000 villages que compte l'ensemble des zones rurales.

C'est dans cet esprit qu'une loi votée en décembre 1998 consacre l'ouverture du secteur à la concurrence.

Ainsi en attendant que la libéralisation totale du marché des télécommunications soit effective en 2005, la téléphonie mobile cellulaire est déjà soumise à la concurrence par l'octroi de trois (3) licences. Il en est de même pour d'autres segments de marché tels que les services à valeur ajoutée et les données.

La réforme consacre également la mise en place d'une Autorité nationale de régulation opérationnelle depuis 2000.

Excellences, Honorables délégués,

Le Burkina Faso au terme de cette déclaration, voudrait réaffirmer avec force, sa volonté de prendre sa part dans la construction du village planétaire du réseau de télécommunication mondiale dont le réseau mondial de l'Internet sera l'épine dorsale.

Notre conférence doit examiner des sujets importants tels que :

- le plan stratégique de l'Union pour la période 2004-2007
- la révision des instruments fondamentaux de l'Union que sont la constitution et la convention
- la réforme de l'Union

Sur l'ensemble de ces points, le Burkina Faso, fidèle à ses principes d'échanges mutuels qui ont guidé l'attitude de ses délégations à toutes les conférences et aux sessions du Conseil de l'UIT, n'a pas de position figée et reste donc totalement réceptif à tous les échanges fructueux qui auront lieu pendant cette conférence.

Nous considérons la question de la réforme de l'UIT comme une question vitale et pour laquelle nous défendons les principes de préservation du caractère intergouvernemental de l'Union. C'est pourquoi nous pensons que seul un renforcement des moyens de l'union dans un environnement ouvert aux opérateurs et aux industries, pourra donner la pleine mesure des réponses aux besoins des pays les moins avancés en matière de télécommunications et de technologies de l'information et de la communication.

Aussi, nous espérons que le plan stratégique qui sera adopté pour les 4 années à venir accordera une attention particulière au problème de la réduction de la fracture numérique par des actions concrètes et intégrera le soutien de l'UIT au nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs les plénipotentiaires, je voudrais réaffirmer ici, de manière solennelle, que mon pays croit fermement en l'UIT et en la coopération internationale. C'est pourquoi, le Burkina Faso souhaite continuer à œuvrer au sein du Conseil pour l'aboutissement des objectifs de l'UNION.

Pour ce faire, nous sollicitons votre aimable appui à notre candidature au Conseil de l'UIT pour la Région Afrique.

Avant de terminer, le Burkina Faso souhaite que les résultats du Sommet Mondial sur la Société de l'Information soient à la hauteur de ses attentes. A cet effet, il prend part activement aux réunions relatives à sa préparation, et voudrait ici, annoncer sa contribution à hauteur de 10 000 dollars US pour son financement. Ce montant, modeste par rapport au niveau de financement à mettre en œuvre, est symbolique mais traduit notre appui à la réussite du SOMMET.

Je vous remercie.